



# ACADÉMIE DE NANCY-METZ

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

## **RAPPORT DU JURY Session 2020**

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT  
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

TROISIÈME CONCOURS DE RECRUTEMENT  
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL  
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS  
DES ÉCOLES EN LANGUES RÉGIONALES  
DES PAYS MOSELLANS

CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE  
RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS  
DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

# Sommaire

Pages

## **Epreuves d'admissibilité**

3

➤ Epreuve écrite de français

4

➤ Epreuve écrite de mathématiques

16

➤ Epreuve écrite en langues régionales

22

## **Annexes :**

24

- Statistiques générales sessions 2017, 2018, 2019, 2020

25

# ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

**Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.**

« Annexe 1 : I. — *Epreuves d'admissibilité*

*Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes pour l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège. Les épreuves d'admissibilité portent sur le français et les mathématiques. Certaines questions portent sur le programme et le contexte de l'école primaire et nécessitent une connaissance approfondie des cycles d'enseignement de l'école primaire, des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire. »*

# ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

## Présentation générale de l'épreuve

**Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.**

*« L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue ; elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français.*

*L'épreuve comporte trois parties :*

- 1. La production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires.*
- 2. Une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique) ; le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.*
- 3. Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.*

*L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.*

*Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.*

*Durée de l'épreuve : quatre heures. »*

## **1. LE SUJET**

Avant de présenter rapidement le sujet, rappelons que l'absence d'épreuve orale a eu quelques conséquences sur l'épreuve écrite. Il a été ainsi demandé aux correcteurs d'être encore plus discriminants qu'habituellement, tout en étant justes dans leurs corrections. L'introduction de retraits de dixièmes de points dans la correction de la langue (orthographe et syntaxe) a été décidée pour réduire les probabilités d'avoir des ex-aequo dans la moyenne finale. En cas de moyenne identique, la moyenne de français était privilégiée.

Le sujet particulièrement long (4 textes d'époques et de styles variés) proposait une thématique encore souvent considérée comme tabou dans notre culture : notre relation à l'argent. Comme chaque année certains candidats ont ainsi ajouté des commentaires extérieurs là où l'on attendait une analyse objective. Les questions de langue qui, pour être traditionnelles, comportaient une partie d'analyse qui a posé des difficultés à certains candidats. La partie didactique, qui présentait une séquence mêlant lecture et écriture au CP, a posé des difficultés à de nombreux candidats qui se sont focalisés dans le relevé de compétences, parfois paraphrasées, sur l'un et/ou l'autre domaine sans toutefois proposer des analyses étayées des activités proposées par l'enseignante ou d'autres modalités d'intervention.

### **1-1 Partie compréhension et analyse de textes**

Le corpus de textes présentait quatre textes de genres très divers : un extrait de fable de Jean de La Fontaine dont la langue a pu poser quelques difficultés, deux extraits de romans, classiques de la littérature française (Chateaubriand et Émile Zola), un extrait d'un roman français contemporain d'Éric Reinhardt. Ces textes évoquent notre rapport à l'argent, ceux de de La Fontaine, Zola et Reinhardt sont très convergents et dénoncent l'appât de l'argent, qui pervertit ; celui de Chateaubriand présente un rapport plus positif à l'argent, sans pour autant défendre l'idée d'une course effrénée à l'enrichissement.

La longueur relative des textes peut être un obstacle à la construction d'une analyse homogène : le texte de Chateaubriand étant pratiquement trois fois plus court que celui de Reinhardt, rend plus difficile sa convocation dans les deux ou trois parties

que les candidats ont retenues. Le texte de Chateaubriand se démarquant des trois autres dans le traitement des relations à l'argent, il est cependant nécessaire qu'il soit présent systématiquement dans les parties construites.

La question posée invitait les candidats, à partir des textes du corpus, à s'interroger sur la façon dont les auteurs interrogent notre relation à l'argent.

### **1-2 Partie connaissance de la langue**

Les candidats avaient à traiter six questions à partir d'éléments linguistiques prélevés dans les textes précédents : une détermination précise de trois déterminants avec une explication de leur emploi, une identification des temps et modes de verbes à relever en justifiant leur emploi, une analyse de discours rapportés pour lesquels il fallait identifier les marques, une analyse morphologique du mot « incessamment », un relevé et classement de différentes propositions et enfin un relevé et une analyse d'un procédé stylistique.

Cette partie « connaissance de la langue » était longue et demandait des connaissances précises que bon nombre de candidats ne maîtrisaient pas.

### **1-3 Partie analyse de supports didactiques**

Les candidats avaient à analyser un corpus plutôt long puisqu'il comportait cinq documents : un écrit de travail d'une enseignante déclinant un extrait de programmation de situations d'écriture pour des élèves de CP, deux extraits d'un carnet de mots d'un élève de CP, la copie d'une dictée de recherche comportant les interventions de l'enseignante, un extrait d'un texte d'Ouzoulias intitulé « Faire écrire les enfants : une urgence pédagogique et sociale ». Ils devaient répondre à quatre questions portant sur les compétences relatives aux situations d'écriture, sur l'analyse des activités proposées par l'enseignante ainsi que sur ses interventions écrites, sur des propositions d'activités complémentaires pour développer des compétences en écriture au CP.

Ce sujet lié au domaine de la lecture écriture, avec une forte valence pour l'écriture au CP, a dérouté bon nombre de candidats car le domaine et le niveau de classe leur sont peu familiers. Cette analyse demandait des compétences didactiques

avérées. Les candidats effectuent davantage une description qu'une analyse de la séquence. Bon nombre d'entre eux parviennent cependant à proposer d'autres modalités d'intervention se détachant ainsi des supports proposés.

## **2. LA PRESTATION DES CANDIDATS**

### **Première partie : COMPRÉHENSION ET ANALYSE DE TEXTES.**

#### *Methodologie de l'analyse*

Une grande partie des candidats ne maîtrise la méthodologie de l'analyse de textes que d'un point de vue formel : le fait qu'il faille une introduction, des parties et une conclusion ; la structure de l'introduction ; l'utilisation de citations tirées des textes ; la mention des textes lorsqu'ils sont convoqués...

Ce qui fait encore défaut, c'est la capacité à vraiment mettre en lien les textes et à montrer au lecteur ces liens par des moyens linguistiques appropriés.

Certains candidats éprouvent des difficultés dès l'introduction pour cerner le thème, formuler de façon précise l'idée générale de chaque texte ainsi que les axes du développement retenus pour répondre à la problématique. Par ailleurs, dans le développement, ils sont peu nombreux à commencer chaque partie par une phrase introductive ; ils confrontent très peu les textes ou, quand ils le font, c'est souvent maladroit. Certains candidats contraignaient même les textes à entrer dans leur plan en détournant leur sens au lieu d'utiliser leurs différences pour enrichir leur réflexion.

Pour tous les concours, on observe que le guidage du lecteur est souvent pauvre (à l'intérieur des parties, le recours à des connecteurs logiques non seulement pour confronter les textes mais aussi pour assurer la progression de la réflexion est peu fréquent). La manière d'organiser les idées au sein de chaque partie ne témoigne pas non plus d'un souci de confrontation des textes, l'ensemble présente un aspect un peu « catalogue » ou « fourre-tout ». Enfin, en ce qui concerne la conclusion, dans les copies de beaucoup de candidats, elle commence rarement par une réponse claire à la problématique posée et ne comporte pas une synthèse pertinente du développement.

Quant aux citations, certains candidats ont du mal à les insérer dans le propos de telle sorte qu'elles soient une valeur ajoutée à la reformulation des idées.

Quelques candidats ont eu recours aux marques de la première personne tout au long de l'analyse. Le « nous » de la consigne n'a pas été perçu dans un sens impersonnel et générique.

La mise en page en elle-même est souvent aléatoire pour de nombreuses copies : absence d'alinéas, de paragraphes marqués ; difficulté à différencier les différentes parties.

Le paragraphe mérite une mention spéciale car de plus en plus de candidats méconnaissent la structure du paragraphe. Ainsi, certains multiplient les paragraphes : l'introduction est ainsi constituée de 6 paragraphes : un pour introduire le sujet, un par auteur, un pour annoncer le plan. D'autres, au contraire, font deux grandes parties qui se présentent comme des « blocs » parfois illisibles.

## B Traitement des informations

Le corpus de textes proposé ne présente pas de réelles difficultés de lecture ou de compréhension, à part dans quelques passages de la fable « Le Savetier et le Financier » de Jean de La Fontaine, où lexic et syntaxe du 17ème siècle peuvent être éloignés d'un lecteur d'aujourd'hui, par exemple dans ces trois phrases : « Et le Financier se plaignait/ Que les soins de la Providence/ N'eussent pas au marché fait vendre le dormir,/ Comme le manger et le boire » ; « ...et monsieur le curé/ De quelque nouveau saint charge toujours son prône » ; « Si quelque chat faisait du bruit, /Le chat prenait l'argent ». Pourtant de nombreux candidats ont eu du mal à cerner les personnages du Savetier et du Financier, et surtout à comprendre la place du texte de François René de Chateaubriand par rapport aux trois textes (celui de Jean de La Fontaine, celui d'Émile Zola et celui d'Éric Reinhardt). En effet, ils n'ont pas vu que les textes de La Fontaine, Zola et Reinhardt sont très convergents et dénoncent l'appât de l'argent, qui pervertit, alors que celui de Chateaubriand présente un rapport plus positif à l'argent, sans pour autant défendre l'idée d'une course effrénée à l'enrichissement. Beaucoup de candidats ont ainsi fait des contresens avec le texte de Chateaubriand. Tout cela explique que bon nombre d'entre eux n'aient pas réussi à trouver un plan efficace rendant compte de cette opposition et d'une confrontation pertinente des dits textes au sein de chaque partie. Pour finir, dans beaucoup de copies, il manque des idées essentielles du corpus, et ce, même s'il n'y a pas



obligation d'exhaustivité. Pour l'anecdote, deux candidats ont cru que « chanter » était l'activité professionnelle du Savetier.

## **Deuxième partie : CONNAISSANCE DE LA LANGUE**

Cette partie ne présentait pas de difficultés majeures : l'ensemble des connaissances relevait de la fin de collège pourtant de nombreux candidats témoignent de grandes lacunes en ce qui concerne les connaissances linguistiques, tant du point de vue des savoirs que de la terminologie grammaticale. Les résultats d'un candidat à l'autre peuvent être très contrastés car :

- L'analyse logique de la phrase laisse souvent à désirer.
- Les valeurs des temps sont peu maîtrisées ou, pour certains candidats, peu connues.
- L'analyse du discours rapporté a posé difficulté dans les quatre concours.
- Certains candidats ne sont pas à l'aise avec la lexicologie.
- Certains, qui ont manifestement travaillé avec des annales et avec les précédents rapports de jury, ont appris à bien traiter certains types de questions récurrents.

Il serait utile, selon plusieurs binômes, que les candidats aient connaissance du barème de chaque question ou du nombre de réponses attendues pour fournir une réponse complète.

### *Question 1 Les déterminants*

Cette question a été très peu réussie par les candidats pour les raisons suivantes :

- Difficulté à trouver la nature grammaticale de « quelque » et de « du », le premier étant souvent analysé comme un pronom, le second comme un article défini.
- Difficulté à expliquer l'emploi de « quelque » et surtout de « le ».
- Difficulté à comprendre ce qu'il fallait répondre pour justifier l'emploi des déterminants ; plusieurs candidats ont par exemple convoqué des éléments orthographiques (« *le* est au singulier parce que le nom est au singulier »).

### Question 2 Les temps verbaux : temps ; mode ; emploi

Les candidats ont su repérer « crut » et « enserre / retourne » et donner leur mode et leur temps, mais nombreux ont été les candidats à ne pas reconnaître la forme verbale au plus-que-parfait « avait produit » : seul « avait » a été relevé.

Beaucoup de candidats ont eu du mal à expliquer l'emploi des deux verbes au présent (souvent analysés comme des présents d'énonciation) ainsi que celui du passé simple.

### Question 3 Les discours rapportés

Cette question a été rarement réussie par les candidats, et ce pour les raisons suivantes :

- Le premier discours rapporté (*Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme, /et reprenez vos cent écus. Texte 1*) : le discours direct est en général reconnu mais les marques caractéristiques sont rarement indiquées.

- Le deuxième discours rapporté (*Vous me direz qu'avec de l'argent on n'a que l'apparence de tout cela. Texte 2*) : le discours indirect a été rarement identifié, et, quand il l'est, les marques sont rarement indiquées.

- Le troisième discours rapporté (*Puis, n'était-ce pas là une excellente publicité ? un homme capable de mettre beaucoup d'argent à une femme, n'a-t-il pas dès lors une fortune cotée ? Texte 4*) : le discours indirect libre a été très rarement identifié, et, quand il l'est, les candidats ont eu du mal à en identifier les marques.

### Question 4 Sens et formation du mot « incessamment »

C'est une question traditionnelle au concours.

- Dans l'ensemble, le sens de « incessamment » a été trouvé et bien formulé.

- En ce qui concerne l'explication de la formation du mot, certains candidats ont considéré le préfixe -in comme privatif ou exprimant la négation, alors qu'il exprime l'opposition, le contraire.

Quelques candidats ont eu du mal à indiquer le mode de formation, à savoir par dérivation.

### *Question 5 Analyse des propositions*

C'est une question traditionnelle au concours.

Quelques candidats n'ont pas identifié la proposition principale. D'autres n'ont pas donné la terminologie exacte pour la proposition subordonnée conjonctive circonstancielle.

Les deux subordonnées relatives ont en général été bien identifiées et nommées au niveau de leur nature grammaticale. C'est leur fonction grammaticale qui a posé problème à certains candidats.

### *Question 6 Le procédé stylistique*

C'est la métaphore qui a été la plupart du temps identifiée par les candidats. Beaucoup ont eu du mal à analyser son effet.

## **Troisième partie : PARTIE DIDACTIQUE**

Les meilleurs candidats ont le souci de décrire des situations concrètes d'enseignement. Mieux connaître, dans le détail, les programmes officiels (intitulés des compétences et contenus d'enseignement) aurait avantage un bon nombre de candidats.

La première question de cette partie didactique est traditionnellement consacrée à l'identification des compétences en jeu dans les activités proposées et cette connaissance s'impose.

Les candidats qui convoquent des références théoriques pour appuyer et étayer leurs réponses sont très peu nombreux.

Cette partie n'a pas été aussi discriminante que souhaité : l'écart est resserré. En outre, les questions trop ouvertes ont parfois amené les correcteurs à aller à la « pêche aux informations ». Cela aiderait à la fois les candidats pendant la composition et la commission de barème pour proposer un corrigé.

Il aurait sans doute été intéressant de préciser dans les consignes le nombre de compétences qu'il fallait attendre pour la question 1, le nombre d'intérêts et de limites qu'il fallait proposer pour la question 2, et le nombre d'activités complémentaires qu'il fallait prévoir pour la question 4.

## **Analyse de supports d'enseignement**

### *Question 1 Les compétences*

Quelques candidats ne semblent pas savoir ce qu'est une compétence et surtout comment la formuler (en l'envisageant du point de vue de l'élève : être capable de...). Ils sont davantage dans la formulation d'objectifs ou dans du descriptif. Pourtant c'est une question fréquente dans cette partie de l'épreuve.

Beaucoup de candidats ont eu du mal à organiser le propos pour le rendre plus compréhensible. Ils n'ont pas vu que les compétences pouvaient être regroupées autour de trois domaines d'enseignement du français : Lire/ Écrire/ Étude de la langue.

Il est à noter que quelques candidats ont convoqué les programmes de 2016 au lieu de ceux de 2018.

### *Question 2 Intérêts et limites du carnet de mots et de la « dictée recherche »*

Dans l'ensemble, cette question a été bien traitée par les candidats. Certains ont d'ailleurs pensé à organiser leur réponse sous la forme de tableaux (Intérêts et limites du carnet de mots ; intérêts et limites de la dictée recherche), lui assurant ainsi une meilleure lisibilité. Cette organisation, induite par la question, permettait d'appliquer aisément le barème ; les candidats gagneraient à apprendre comment choisir l'organisation de la réponse en fonction de la formulation de la question.

### *Question 3 Intervention de l'enseignante*

Dans l'ensemble, les candidats ont su commenter l'intervention de l'enseignante, même si les commentaires auraient mérité d'être un peu plus nombreux.

Les candidats ont su proposer pour la plupart une autre modalité d'intervention mais n'ont pas toujours pensé à la justifier.

Il est à regretter que les candidats n'aient pas pensé à étayer leur réponse par la convocation de chercheurs, didacticiens ou par celle des programmes de 2018 et/ou des ressources eduscol pour le cycle 2. Les candidats à l'avoir fait sont très peu nombreux

#### Question 4 Activités complémentaires

La majorité des candidats a su proposer des activités complémentaires pertinentes.

Il est toutefois à regretter que les candidats n'aient pas pensé à étayer leur réponse par la convocation de chercheurs, didacticiens ou par celle des programmes de 2018 et/ou des ressources eduscol pour le cycle 2. Les candidats à l'avoir fait sont très peu nombreux. De la même façon, très peu d'entre eux pensent à évoquer une organisation différenciée des activités ; c'était déjà le cas dans les analyses demandées dans les questions 2 et 3.

#### Correction de la langue

Dans plusieurs copies s'observent de nombreuses erreurs orthographiques sur le plan lexical (méconnaissance de l'écriture de certains mots) mais surtout sur le plan grammatical (accord sujet/verbe ; accord au sein du GN ; accord du participe passé). Certains candidats méconnaissent la structure correcte d'une phrase ; ces faiblesses en syntaxe sont très inquiétantes : il semble difficile de les corriger aisément ensuite car elles manifestent sans doute une mauvaise maîtrise générale de la langue et elles seraient très pénalisante dans le métier de professeur des écoles.

Calligraphie : quelques candidats devraient faire un effort pour mieux former leurs lettres.

### 3. LES NOTES

Session	Présents			Moyenne / 40			Notes < 20		dont notes ≤ 10		Notes ≥ 20		dont notes > 30	
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2019	2019	2020
Externe public	880	830	893	19,62	21,52	20,96	309	424	49	61	521	469	22	49
3 <sup>ème</sup> concours	102	88	72	15,87	18,87	18,67	51	35	13	11	37	37	3	2
Externe privé	56	57	71	20,55	20,97	20,4	19	34	3	4	38	37	2	2

## **Analyse :**

- En 2020 les moyennes chutent légèrement pour les trois types de concours sans remettre en cause le classement déjà observé l'année dernière : externe public- externe privé – 3<sup>ème</sup> concours. Les résultats du 3<sup>ème</sup> concours restent plus faibles que les deux autres mais le nombre de candidats obtenant un résultat sous la moyenne de 20 diminue. On observait 57,9% des candidats en 2019 qui étaient dans ce cas contre « seulement » 48,6% en 2020.

- Le pourcentage de candidats ayant obtenu une note < 20 est quasi identique dans les deux concours externes public et privé : 47,5 % pour le public et 47,8 % pour le privé. En revanche il y a davantage de copies éliminatoires dans le concours public : 6,8% contre 5,6 % pour le privé. Autre remarque importante, le concours externe public 2020 totalise 10% de plus de copies <20 : 47,8 % contre 37,2% en 2019. La situation est encore aggravée dans le concours externe privé avec une augmentation de près de 15% de copies <20 en 2020 par rapport à 2019.

- La note la plus élevée est de 37,75/40, elle est obtenue par un candidat du concours externe public. On retrouve la note la plus basse (1,75) dans ce même concours. Le nombre de candidats ayant eu de très bons résultats (> 30) est de 5,6% cette année contre 2,6% en 2019 avec une augmentation des candidats de 7% entre les deux années. (Concours externe)

- 76 candidats ont obtenu une note éliminatoire en 2020 (65 en 2019), soit 8 %, chiffre qui confirme la tendance. On notait déjà une augmentation en 2019 de notes éliminatoires avec 6,66% contre 6,35% en 2018.

- La partie Étude de la langue est la mieux réussie pour le concours public alors que c'est l'analyse de textes pour le concours externe privé. Les écarts de moyennes sont toutefois très faibles. L'analyse de textes avec une moyenne de 5,79/11 dans le privé contre 5,09/11 pour l'étude de la langue. Une moyenne de 5,91 /11 pour l'étude de la langue dans le public contre 5,53/11 pour l'analyse de textes. L'épreuve didactique n'atteint pas la moyenne dans aucun des concours.

- La correction de la langue affiche des moyennes inquiétantes en orthographe avec des copies dépassant parfois les 20 erreurs. On observe une moyenne de 1,11/ 2 en orthographe avec 0,1 point retiré par faute.

#### **4. LES CONSEILS AUX CANDIDATS**

Les conseils reprennent pour l'essentiel ceux de l'année précédente :

- Développer sa culture littéraire et se tenir informé des sujets de société.
- Se former à la méthodologie de l'analyse de textes : structurer son analyse selon un plan comportant une introduction (annonce de la thématique, présentation des textes, reprise de la question, annonce du plan), un développement en deux ou trois parties selon un plan prenant bien en compte la spécificité des textes et une conclusion.
- Assurer le guidage du lecteur au sein des parties (connecteurs logiques) et entre les parties (transitions). Exprimer ses idées dans un style clair, sans recherche d'effets.
- Consolider ses connaissances de base en orthographe, en grammaire et en vocabulaire, travailler de manière spécifique la morphologie des mots et l'analyse logique.
- Ne pas hésiter à recourir aux tableaux pour conférer une lisibilité aux réponses. Éviter de rédiger des paragraphes confus dans lesquels les correcteurs doivent rechercher les éléments de réponse.
- Développer sa culture didactique pour les trois cycles de l'école primaire, se former à l'analyse de documents pédagogiques et de travaux d'élèves.
- Étayer l'analyse didactique par des références explicites aux programmes officiels et par des apports théoriques (auteurs).
- Prendre position par rapport aux intérêts et aux limites des documents pédagogiques à analyser et ne pas se contenter d'une description.
- Faire des propositions d'activités en s'appuyant sur ses connaissances didactiques et sur des pratiques observées ou décrites.
- Appliquer de manière réfléchie les règles d'accord et opérer une relecture générale de sa copie pour éviter les erreurs d'inattention. Être très attentif à la qualité de l'écriture et à la présentation.

# ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES

## Présentation générale de l'épreuve

**Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.**

« I-2. *Epreuve écrite de mathématiques*

*L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.*

*L'épreuve comporte trois parties :*

*1. Une première partie constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, permettant d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.*

*2. Une deuxième partie composée d'exercices indépendants, complémentaires à la première partie, permettant de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège. Ces exercices pourront être proposés sous forme de questions à choix multiples, de questions à réponse construite ou bien d'analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.*

*3. Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.*

*L'épreuve est notée sur 40 points : 13 pour la première partie, 13 pour la deuxième et 14 pour la troisième.*

*5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.*

*Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.*

*Durée de l'épreuve : quatre heures. »*



## 1- Le sujet

Avant de présenter rapidement le sujet, rappelons que l'absence d'épreuve orale a eu quelques conséquences sur l'épreuve écrite. Il a été ainsi demandé aux correcteurs d'être encore plus discriminants qu'habituellement, tout en étant justes dans leurs corrections. L'introduction d'un malus de -0,2 points dans les copies de mathématiques, sur le sujet de la correction de la langue a été décidée pour réduire les probabilités d'avoir des ex-aequo dans la note finale. En cas de note finale identique, la note de français était privilégiée. Une dizaine de cas d'égalité finale a été recensée et les copies à égalité ont été retravaillées par les correcteurs pour éliminer ces égalités, sans léser les candidats.

Le sujet d'une longueur ordinaire a été jugé plutôt facile car très classique dans ses attentes, que ce soit en partie mathématique ou en partie analyse didactique. Toutefois, les formulations des questions, souvent très ouvertes, ne permettent pas aux candidats de fournir des éléments d'analyse pertinents et aux correcteurs de trouver des réponses satisfaisantes pour identifier des connaissances autres que superficielles.

### **Première partie**

Partie A : travail sur le volume d'un cylindre – pourcentages – proportionnalité - arrondi  
Cette partie de connaissances mathématiques est plutôt bien réussie, même s'il manque souvent des éléments de justifications (conversion  $\text{mm}^3 / \text{mL}$ ) ou l'explicitation des calculs.

Partie B : patron du cylindre – travail à partir d'une feuille Excel – lecture d'un graphique

Le dessin du patron de cylindre à main levée est réussi par la très grande majorité des candidats. Nombreux aussi sont ceux qui ont réussi à manipuler une formule algébrique pour exprimer une inconnue en fonction d'une autre.

Les candidats maîtrisent généralement aujourd'hui la lecture sur le tableur mais manquent encore de sérénité pour fournir des réponses avec encadrement. Ainsi, lorsqu'il est demandé de fournir un encadrement d'une valeur, nombreux sont les candidats qui se contentent d'une donnée brute.

La lecture des graphiques est installée.

Partie C : problème d'optimisation de deux contraintes

Deux contraintes de masse et de longueur sont à traiter en même temps. Dernière partie de la partie 1. Des candidats ont pu ne pas traiter cette partie faute de temps. L'erreur principale, assez rare toutefois, a été une mauvaise représentation des boîtes dans les cartons et donc des erreurs de calcul de masse ou de longueur.

## **Deuxième partie**

Exercice 1 : exercice de géométrie plane appliquée. La connaissance des théorèmes (Pythagore et Thalès) est globalement installée, mais leur mise en œuvre précise reste aléatoire (les triangles ne sont pas nommés, pas de justification du parallélisme ou de l'alignement des points dans le bon ordre).

Le calcul d'arrondi est encore difficile.

Exercice 2 : exercice de probabilité assez bien réussi, preuve que ce point précis a été travaillé au cours des dernières années en formation. La dernière question (probabilités conditionnelles) est un peu en deçà en termes de réussite. Cet exercice est jugé non discriminant par la majorité des correcteurs.

Exercice 3 : programmation Scratch. Il n'a pas atteint ses objectifs. Des points trop facilement donnés sur les deux premières questions (tests de calcul) et pas assez sur les deux dernières qui sont très discriminantes car une mise en équation et une algébrisation sont attendues (mais pas explicitement demandées) et cette démarche est en général défailante chez de nombreux candidats.

## **Troisième partie : 3 situations**

Cette partie n'est pas jugée assez discriminante par les correcteurs (au vu de l'étalement des notes en particulier).

Situation 1 : procédure de multiplication d'un nombre décimal par 10 – analyse de résultats d'élèves de CM2

La formulation des questions ne permet pas d'être rigoureux et exigeant dans les corrections. Beaucoup de verbiage avec quelques mots clés peuvent leurrer les correcteurs. On ne sent pas pointer beaucoup de connaissances dans les réponses de nombreux candidats.

Situation 2 : analyse de résultats d'élèves en résolution de problèmes en CM2

Cette partie est plutôt innovante : les compétences MODELISER et CALCULER.

La formulation de la question 1 ne permet pas de mettre réellement les connaissances des candidats en valeur. La présentation des réponses des candidats sous la forme d'un tableau croisant d'une part Réussites et Echecs et d'autre part chacune des deux compétences aurait été grandement appréciée et aurait probablement permis de mieux identifier les éléments de réponse fournis.

Situation 3 : analyse de réponses d'élèves à une situation de positionnement relatifs d'objets dans l'espace en GS

Activité peu classique sur les positions relatives dans l'espace en GS. Cet exercice est finalement assez simple. Toutefois, le bon sens fait amplement l'affaire ici et l'exercice ne permet pas de tester les connaissances des candidats. Si le koala est orienté, les cubes ou tours de cubes ne le sont pas et ce point particulier aurait pu être un choix de discussion didactique qui est resté sous silence (photos 1 et 7).

## 2- Les prestations des candidats

Partie mathématique : dès qu'un candidat a un peu de savoir-faire dans la discipline, il peut rapidement accumuler les points. Les rares questions discriminantes sont celles de la mise en œuvre correcte du théorème de Thalès et de la mise en équation (deuxième partie - exercice 3). Les connaissances testées sont souvent les mêmes d'une année sur l'autre. Les points de difficulté résident finalement dans les questions qui font appel à une certaine rigueur mathématique qui n'est pas accessible aux candidats peu formés dans la discipline : conditions d'applications des théorèmes, calcul d'arrondi, calcul algébrique.

Un exercice de type VRAI-FAUX justifié pourrait être plus discriminant et mieux valoriser les candidats ayant du potentiel en mathématiques.

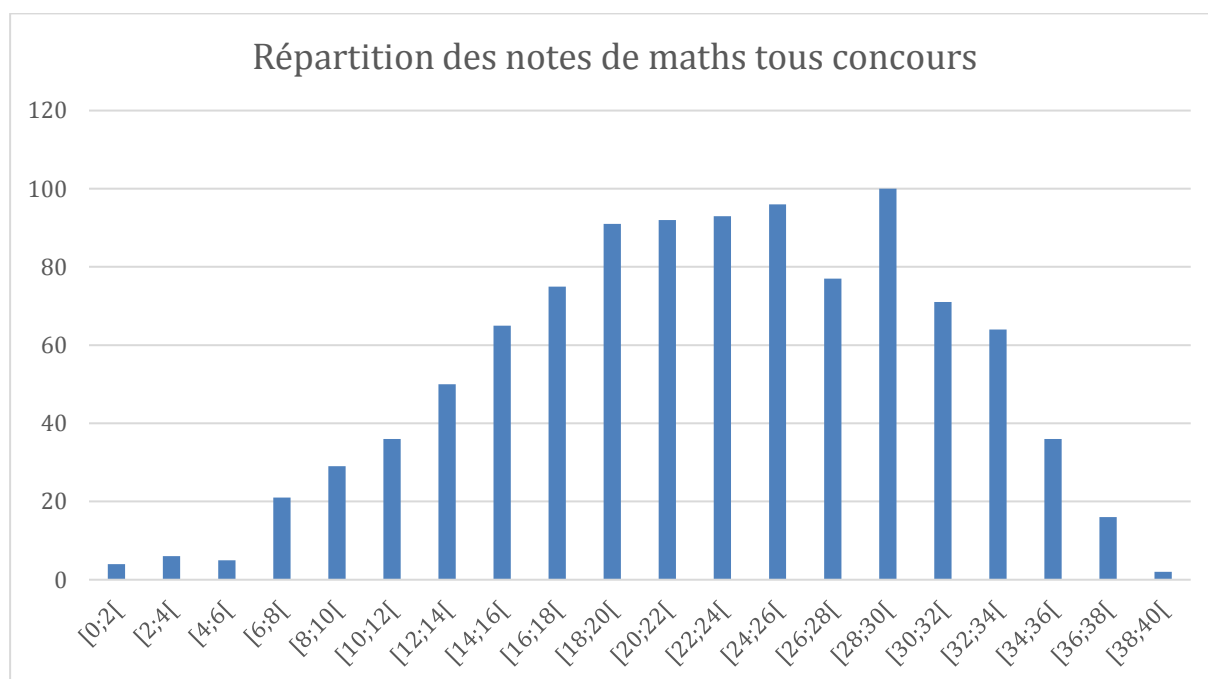
Partie didactique : un sentiment d'insatisfaction domine chez les correcteurs. Ils regrettent qu'il n'y ait pas d'analyse claire des productions des élèves. Les candidats restent au niveau de la description parfois floue sans proposer de pistes d'explication. Cela génère des écrits longs et sans beaucoup d'intérêt dans lesquels les correcteurs devraient aller chercher des bribes permettant de penser que les candidats ont perçu la finalité de la question. Ce qu'ils ne font pas. C'est la clarté de la réponse du candidat qui permettra d'attribuer les points à la question.

Dans la situation 3, la question de l'orientation des objets n'est pas évoquée et cela nuit à la compréhension.

La maîtrise de la langue : cette année, un malus (-0,2 point) a été introduit dans la note de mathématiques pour distribuer les notes sur plus de valeurs et ainsi limiter le nombre de candidats qui auraient pu être ex-aequo à l'issue des corrections. La barre a été fixée à 10 erreurs de maîtrise de la langue. Une centaine de candidats a ainsi été sanctionnée et le nombre d'erreurs parfois été important.

### Les notes

	PRESENTS	MINI / MOYENNE / MAXI	NOTES ≤ 10	NOTES ≥ 30
<b>PUBLIC EXTERNE</b>	887	00 / 22,49 / 38,05	52 (5,86%)	167 (18,82%)
<b>3<sup>ème</sup> CONCOURS</b>	71	02 / 21,14 / 37	10 (14%)	14 (19,71%)
<b>PRIVE EXTERNE</b>	71	02,25 / 22,51 / 34,75	3 (4,22%)	8 (11,26%)



## Analyse

L'étendue et la moyenne des notes sont similaires dans les trois concours. Une copie blanche a été rendue dans le concours externe public, outre cette copie c'est aussi l'externe public qui possède les notes les plus faibles. Mais en même temps, il présente aussi la proportion des notes les plus élevées. Dans le concours externe public, l'étalement des notes, nombreuses, favorise une bonne représentation gaussienne, ce qui est moins marqué dans les deux autres concours. Dans le 3<sup>ème</sup> concours, on note trois courbes gaussiennes centrées sur les notes 8, 20 et 32. Dans le concours externe privé, on note un plateau de notes entre 18 et 28.

Il y a proportionnellement beaucoup plus de candidats éliminés dans le 3<sup>ème</sup> concours que dans les deux autres et cette année une proportion moins grande d'excellents candidats dans le concours privé externe.

### 3- Les conseils aux candidats

- Toutes les réponses et affirmations doivent être justifiées dans tous les cas, sauf mention contraire de l'énoncé (lecture graphique par exemple).
- Il faut préciser les conditions d'application des théorèmes (Pythagore et Thalès). En effet, la majorité des candidats est en mesure de les appliquer, c'est dans la qualité de la mise en œuvre que se fait la différence.
- Il faut privilégier la présentation des analyses dans des tableaux qui reprennent clairement les demandes de la question (ici, il fallait croiser les deux compétences MODELISER et CALCULER avec REUSSITE et ECHEC dans la situation 2).
- Il faut aller au-delà de la description de ce que présentent les documents produits par les élèves et entrer dans une première analyse, proposer une explication.
- Il faut éviter le verbiage didactique qui ne peut que cacher des insuffisances notionnelles ou d'analyse.
- Il faut travailler l'orthographe et la syntaxe.
- Il faut rédiger les réponses avec des phrases et ne pas se contenter d'exposer les résultats de calculs.

- Une bonne qualité d'écriture ne pourra être qu'un plus pour un futur professeur des écoles.

## EPREUVE ÉCRITE EN LANGUES RÉGIONALES

### Présentation générale de l'épreuve

**Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles :**

*« L'épreuve consiste en un commentaire guidé dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte.*

*L'épreuve est notée sur 40 points. Une note égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.*

*Durée de l'épreuve : 3 heures ».*

### **Epreuve écrite en langue régionale**

#### 1-Prestation du candidat

Seul un candidat s'est présenté à l'épreuve écrite en langue et culture régionale. Le travail a été fait à minima. La langue régionale francique rhénane est certes une langue essentiellement orale, mais une charte d'écriture existe et ne peut être ignorée. L'argumentation des réponses ne reprend pour l'essentiel que les éléments présents dans le texte, pratiquement aucune opinion ou justification personnelle n'est développée dans l'argumentaire du candidat.

#### 2-Les conseils aux candidats

La difficulté en langue régionale francique est qu'il y a des différences importantes en fonction de l'endroit géographique. Les parlers diffèrent entre la région du Pays de Bitche, du Bassin Houiller et de Sarreguemines ; pourtant c'est du francique rhénan. Il est important de se familiariser avec les auteurs de ces espaces géographiques. La

médiathèque de Sarreguemines possède un fond documentaire d'une grande richesse et les personnels qui gèrent ce fond sont des personnes ressources incontournables. Le but est de se familiariser avec l'écrit. Des ateliers d'écriture sont proposés tout au long de l'année. Nous invitons les candidats à y participer pour parfaire les connaissances.

# **ANNEXES**



# STATISTIQUES GENERALES SESSIONS 2018, 2019, 2020

## Session 2018

ADMISSIBILITE											ADMISSION										Tx réussite	liste complémentaire			
concours	inscrits	absents	présents		admissibles		coef	1er admissib	nb points	seuil	moy	poste	Total	présents		ratio	coef	1er admis	moy	seuil		moy	inso LC	nb point	moy
externe	1698	818	880	51,8%	493	56,0%	4	17,75	71,00	40,00	10,00	310	310	470		1,52	12	224,99	18,75	131,50	10,96	35,2%	58	120,00	10,00
troisième	401	299	102	25,4%	36	35,3%	4	17,12	68,50	40,50	10,12	18	18	33		1,83	12	214,50	17,87	153,75	12,81	17,6%	8	126,50	10,54
langue régionale	9	7	2	22,2%	2	100,0%	6	14,96	89,75	71,75	11,96	2	2	2		1,00	17	261,75	15,4	176,75	10,40	100,0%	0		
privé	167	111	56	33,5%	30	53,6%	4	14,06	56,25	40,00	10,00	15	15	29		1,93	12	209,99	17,5	145,75	12,14	26,8%	10	120,50	10,00
total	2275	1235	1040	45,7%	561	53,9%						345	345	534		1,55						33,2%			

## Session 2019

ADMISSIBILITE											ADMISSION										Tx réussite	liste complémentaire			
concours	inscrits	absents	présents		admissibles		coef	1er admissib	nb points	seuil	moy	poste	Total	présents	admis	ratio	coef	1er admis	moy	seuil		moy	inso LC	nb point	moy
externe	1693	867	826	48,8%	461	55,8%	4	17,94	71,75	37,50	9,38	304	304	441	304	1,45	12	225,75	18,81	128,75	10,73	36,8%	31	120,25	10,02
troisième	315	230	85	27,0%	35	41,2%	4	16,37	65,50	38,50	9,62	14	14	32	14	2,29	12	217,50	18,13	144,25	12,02	16,5%	7	124,00	10,33
langue régionale	7	5	2	28,6%	2	100,0%	6	14,00	84,00	58,25	9,71	2	2	2	1	1,00	17	241,00	14,18	241,00	14,18	100,0%	0		
privé	194	137	57	29,4%	36	63,2%	4	16,22	64,88	34,00	8,50	25	25	35	19	1,40	12	203,50	16,96	125,25	10,44	43,9%	0		
total	2209	1239	970	43,9%	534	55,1%						345	345	510	338	1,48						35,6%			

## Session 2020

ADMISSIBILITE											ADMISSION										Tx réussite	liste complémentaire			
concours	inscrits	absents	présents		admissibles		coef	1er admissib	nb points	seuil	moy	poste	Total	présents	admis	ratio	coef	1er admis	moy	seuil		moy	inso LC	nb point	moy
externe	1803	910	893	49,5%	355	39,8%	4	18,33	73,30	47,40	10,86	354	354	354	355	1,00						39,8%	35	46,35	3,86
troisième	238	166	72	30,3%	24	33,3%	4	16,91	67,65	48,10	9,95	24	24	24	24	1,00						33,3%	8	41,85	3,49
langue régionale	4	3	1	25,0%	1	100,0%	6	9,81	58,88	58,88	9,81	2	2	1	1	0,50						100,0%	0		
privé	224	153	71	31,7%	25	35,2%	4	15,95	63,50	48,20	10,74	25	25	25	25	1,00						35,2%	3	45,50	3,79
total	2269	1232	1037	45,7%	405	39,1%						405	405	404	405	1,00						39,1%			

## Présents

### Concours externe

2014	49,8%
2015	54,6%
2016	52,3%
2017	53,0%
2018	51,8%
2019	48,8%
2020	49,5%

### Langue régionale

2014	9,1%
2015	18,2%
2016	16,7%
2017	28,6%
2018	22,2%
2019	28,6%
2020	25,0%

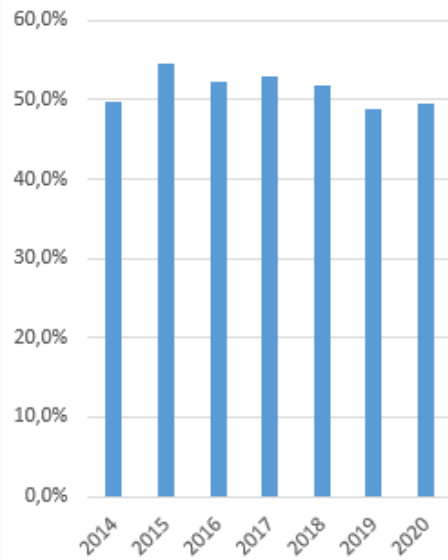
### Privé

2014	25,5%
2015	21,4%
2016	37,9%
2017	31,8%
2018	33,5%
2019	29,4%
2020	31,7%

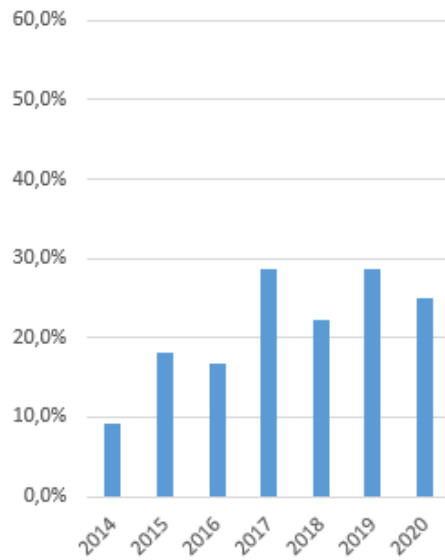
### Troisième concours

2014	34,1%
2015	31,1%
2016	27,0%
2017	26,3%
2018	25,4%
2019	27,0%
2020	30,3%

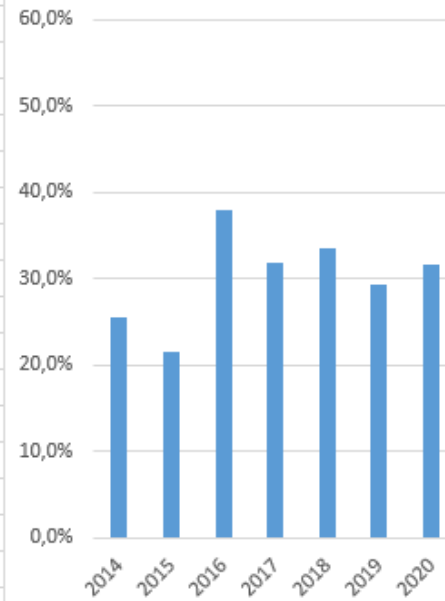
Présents au concours externe



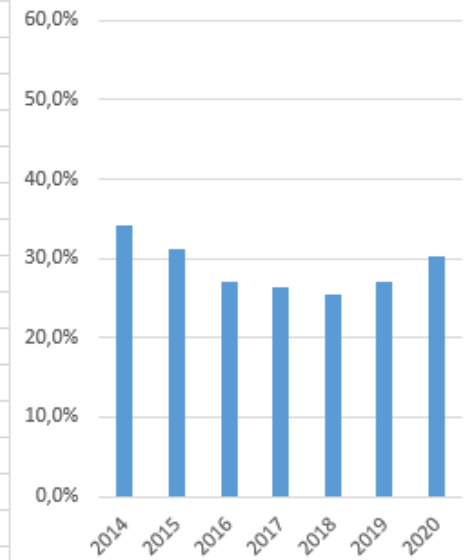
Présents en langue régionale



Présents au concours privé



Présents au 3ème concours



## Admissibles

Concours externe		Langue régionale		Privé		Troisième concours	
2014	51,7%	2014	0,0%	2014	35,7%	2014	46,6%
2015	56,9%	2015	100,0%	2015	52,8%	2015	42,1%
2016	55,7%	2016	100,0%	2016	56,1%	2016	37,9%
2017	56,30%	2017	100%	2017	45,5%	2017	36%
2018	56,00%	2018	100%	2018	53,6%	2018	35,3%
2019	55,8%	2019	100,0%	2019	63,20%	2019	41,2%
2020	39,8%	2020	100,0%	2020	35,20%	2020	33,3%

